



Un tournage

L'indisponibilité d'un acteur, du réalisateur, d'un lieu de prise de vue, ou d'un matériel peut mettre en péril un film ou un téléfilm. Pour nous emmener dans les coulisses de la couverture d'un tournage, nous avons rencontré un assureur et un courtier spécialisé.

Par Jean-Christophe Manuceau

Dans la gestion des risques spécifiques du secteur des industries culturelles et créatives, l'assureur Albingia et le courtier Ovatio occupent une place de choix. Le courtier, qui gère principalement des séries et émissions TV, se positionne comme un des leaders dans la

LES BESOINS

- Indisponibilité des lieux ou des personnes
- Attentats
- Dommages, bris de machine
- Protection du capital humain

LES SOLUTIONS

- Garantie annulation
- Tous risques matériel des équipements techniques et des décors, costumes et accessoires
- Garantie RC du producteur
- Assurance des personnes

gestion des risques éphémères et atypiques. Gérald Beyrand, directeur commercial grands comptes chez Ovatio, détaille le processus : « Nous analysons les risques d'une production et nous approchons le monde de l'assurance avec nos textes de garanties. Nous défendons le dossier auprès du marché. En cas de sinistre, le rôle du courtier consiste à apporter assistance et conseil. » Ovatio intervient sur différents types de risques. « L'assurance annulation représente 60 % des risques assurés, mais nous intervenons également sur l'assurance matériel, l'assurance des personnes (par exemple faire passer des visites médicales aux acteurs pour sécuriser l'assureur), afin de montrer que les risques sont calculés. » Sur un téléfilm ou une émission TV, entre 0,5 et 1 % du budget est consacré en moyenne à l'assurance. « Cela dépend de l'âge des acteurs et des risques à couvrir », poursuit-il. Secteur à risques élevés, la production TV a été émail-

lée d'incidents ces dernières années : « Suite aux attentats du Bataclan, nous avons indemnisé la non-diffusion de certains programmes. Nous avons aussi assuré Koh-Lanta quand un candidat est décédé. L'émission a été abandonnée et l'image de marque de la chaîne entachée. » Et qu'en est-il pour le cinéma ? « Ovatio ne fait pas de cinéma pour l'instant, mais c'est dans nos projets. En production TV, nous couvrons 80 % des risques pour des émissions qui vont de la télé-réalité aux séries. »

DES RISQUES À CHAQUE ÉTAPE

De son côté, la compagnie Albingia propose aux courtiers spécialisés dans l'audiovisuel des solutions d'assurance pour le cinéma et la télévision. De fait, Albingia est l'assureur d'un grand nombre de téléfilms, de séries et de films. Hélène Gury, directrice technique risques spéciaux, explique : « Nous répondons aux demandes des courtiers qui trouvent chez Albingia l'expertise

nécessaire pour les accompagner du début à la fin de la production. » Chaque étape du projet comporte des risques : Albingia assure la préproduction, la production et la postproduction. Son expertise doit lui permettre de mieux appréhender les risques et de les prévenir le plus efficacement possible. « Nous pouvons par exemple préconiser des solutions pour minimiser les risques si l'acteur est âgé : le loger près du lieu du tournage, adapter ses déplacements ou proposer la présence d'un stand-by actor, précise Hélène Gury. En postproduction, nous pouvons aussi garantir l'indisponibilité du réalisateur quand sa présence est indispensable lors de cette dernière phase. »

Et que se passe-t-il si cela tourne mal ? « Le plus important en cas de sinistre, c'est de sauver la production ! Chez Albingia, nous avons un service indemnisation dédié très réactif. Dans ces moments difficiles, nous accompagnons le courtier et son assuré pour trouver une solution qui permettra de garantir la finalisation du projet », explique Hélène Gury. Albingia assure tout type de production audiovisuelle : téléfilms, reportages, films d'animation... Lui arrive-t-il de refuser de garantir un tournage ? « Sauf absence d'aléas, nous sommes capables de tout étudier », conclut Hélène Gury. ■